

ET

INFOS

Jeudi 08 août 2024



Réunion du gouvernement : plusieurs secteurs examinés



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 7 août 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'année écoulée, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au contrôle parlementaire sur l'action du Gouvernement, qui constitue l'un des outils juridiques consacrant la transparence budgétaire et contribuant à la promotion de la gouvernance des finances publiques.

Dans le même cadre, le Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les délais de paiement des dépenses, les modalités de recouvrement des recettes et les conditions d'admission en non valeurs, qui vient en application des dispositions de la loi n 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication relative aux conditions de déroulement de l'opération de Recensement Général de l'Agriculture 2024, et les moyens d'assurer une exploitation optimale des données statistiques découlant de cette opération, notamment en matière d'élaboration des politiques publiques relatives à ce secteur important conformément aux directives de monsieur le Président de la République, notamment dans ses deux volets relatifs à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la contribution à la diversification de l'économie Nationale.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le taux d'avancement dans les travaux de réhabilitation de l'oued El Harrach, qui contribueront qualitativement à la réhabilitation environnementale et urbaine de la ville d'Alger et à la création d'espaces de divertissement et de loisirs".



Larbaoui préside l'installation de la Commission multisectorielle chargée de l'élaboration de la stratégie nationale de la propriété intellectuelle

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi au Palais du Gouvernement, l'installation de la Commission multisectorielle chargée de l'élaboration de la stratégie nationale de la propriété intellectuelle et ce, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"En application des orientations du président de la République, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce jour, 07 août 2024, au Palais du Gouvernement, l'installation de la Commission multisectorielle chargée de l'élaboration de la stratégie nationale de la propriété intellectuelle", précise la même source.

Cette stratégie, qui sera élaborée dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), "tend à définir un cadre référentiel global pour la protection de la propriété intellectuelle ainsi qu'à encourager et soutenir l'innovation, étant un des leviers du développement prioritaires dans les politiques publiques nationales en vue de promouvoir l'économie de la connaissance".

Elle "renforcera également les acquis réalisés par notre pays en matière de mise en œuvre des objectifs du développement durable des Nations unies à l'horizon 2030", conclut le communiqué.

L'économie algérienne a réalisé de bonnes performances en 2023, malgré le contexte international.

L'économie algérienne a enregistré des performances positives durant l'année 2023, en dépit de la persistance des tensions géopolitiques et des perturbations sur le marché des hydrocarbures, a indiqué la Banque d'Algérie dans son rapport annuel, relevant les bons résultats obtenus notamment en termes de croissance, d'exportations et de l'amélioration des revenus de l'Etat.

"Malgré la persistance des tensions géopolitiques et des perturbations sur le marché des hydrocarbures, les performances de l'économie algérienne restent globalement appréciables en 2023, notamment en termes d'exportations et de revenus de l'Etat. Cette évolution de la conjoncture économique, tirée par l'amélioration des conditions du commerce international, a contribué à atténuer les pressions inflationnistes vers la fin de l'année 2023", a souligné l'institution bancaire dans son rapport publié sur son site officiel.

Dans ce contexte, la Banque centrale a énuméré les performances enregistrées au titre de l'année 2023, notamment le "fort" ralentissement de l'inflation, le taux de croissance "appréciable" du PIB, les excédents de la balance des paiements, l'accumulation "accrue" des réserves de changes, la croissance "appréciable" des crédits à l'économie et la solidité du secteur bancaire.

Ce sont-là "autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale en 2023", a-t-elle précisé dans son rapport consacré à l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers de l'économie nationale, ainsi qu'aux mesures prises par la Banque d'Algérie dans le secteur financier.

S'agissant de l'activité économique, elle a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023, respectivement, de 3,8%, de 3,6% et 4,1%, après la forte récession connue en 2020 (-5 %) en plein contexte de pandémie mondiale du Covid-19, est-il rappelé dans ce document. Le taux de croissance réel enregistré en 2023 est le plus élevé de toute la période 2015-2023, a relevé aussi l'institution financière en assurant que cette accélération du rythme de la croissance est principalement due au secteur des activités d'industries extractives qui a enregistré une croissance de 4,8% en 2023, contre une contraction de 5,1% auparavant.

La contribution du secteur de la construction a été également évoquée, avec un taux de 3,7% et représentant une part dans le PIB qui s'élève à 12,9% en 2023 contre 12 % en 2022.

Plus de 10.500 milliards DA de crédits alloués à l'économie

Il a été enregistré également durant l'exercice 2023 une croissance des crédits à l'économie de 5,8 %, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin 2022 (3,2 %), atteignant 10.694,9 milliards DA à fin décembre 2023 contre 10.112,3 en 2022.

Cette évolution appréciable des crédits distribués a concerné aussi bien les banques publiques, qui ont enregistré une hausse de 5,3%, que les banques privées, qui ont affiché une augmentation de 8,7 % contre respectivement 3,4% et 2,4% à fin 2022.

En ce qui concerne la situation financière et bancaire, la quasi-majorité des indicateurs demeurent confortables, a fait observer la Banque d'Algérie.

A ce sujet, elle a cité le solde global de la balance des paiements qui a enregistré, en 2023, son deuxième excédent consécutif après huit ans de déficits continus (2014-2021), à 6,347 milliards de dollars. Cet excédent, cumulé à celui réalisé en 2022, a permis, selon le rapport, la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris), qui ont atteint 68,988 milliards de dollars à fin 2023, contre 60,944 milliards de dollars à fin 2022.

"Ce niveau de réserves de change, largement supérieur aux recommandations minimales des standards internationaux, témoigne de la solidité de la position extérieure de l'Algérie", a fait savoir la BA.

En 2023, la balance commerciale a enregistré un excédent de 12,713 milliards de dollars, en baisse par rapport à l'année 2022 (26,958 milliards de dollars), en raison de la baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international.

Ainsi, les exportations de biens ont atteint 55,554 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 65,716 milliards de dollars à fin décembre 2022, soit un recul de 10,161 milliards de dollars (-15,5 %).

En parallèle, les exportations de biens hors hydrocarbures affichent 5,058 milliards de dollars à fin décembre de l'année 2023 contre 5,978 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée.

Quant aux importations de biens, elles ont enregistré une hausse de 10,5%, et passent de 38,757 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 42,842 milliards de dollars à fin décembre 2023.

Cette hausse des importations a concerné essentiellement les biens d'équipements industriels, de consommation non alimentaires et les autres produits, tandis que les importations des biens alimentaires, qui représentent 23,2% des importations totales de biens, ont affiché une baisse passant de 10,367 milliards de dollars en 2022 à 9,921 milliards de dollars en 2023, suite au recul des importations de céréales de l'ordre de 1,176 milliard de dollars.

Dans son rapport, la Banque centrale a fait état, par ailleurs, de la baisse de l'inflation qui passe de 9,29 % à fin 2022 à 7,84 % à fin 2023, expliquant que cette "dynamique de décélération de l'inflation était perceptible dès le début du second semestre de 2023".

Finance islamique : plus de 680 milliards de DA collectés par les banques en 2023.

Les dépôts de la finance islamique ont atteint un montant de 680,1 milliards DA à fin 2023 collectés par les guichets bancaires dédiés à cette activité à travers le territoire national, enregistrant une hausse de 22,6% par rapport à l'année 2022, a indiqué la Banque d'Algérie (BA) dans son rapport annuel.

"Au terme de l'année 2023, l'encours des dépôts relevant de la finance islamique s'élève à 680,1 milliards de dinars contre 554,8 milliards à fin 2022 et 444,7 milliards de dinars à fin 2021, soit une croissance de l'ordre de 22,6 %, légèrement inférieure à celle de l'année précédente, où il avait connu une augmentation de 24,8 %", a précisé la BA dans son rapport publié sur son site web.

Classifié par type de banque, l'encours de dépôts relevant de la finance islamique au sein des banques publiques a poursuivi, selon la même source, sa tendance haussière en s'établissant à 137,4 milliards DA à l'issue de l'année 2023, soit un taux de croissance de 89,0%.

Il s'agit d'une augmentation plus modérée que celle enregistrée une année auparavant et qui était de 216,7 % à fin 2022, a relevé la Banque centrale.

Ainsi, à la clôture de l'année 2023, la part détenue par les banques publiques dans l'encours total des dépôts de la finances islamiques est de 20,21% en hausse de 7,11 points de pourcentage comparativement à l'année précédente (13,10%), tandis que celle détenue par les banques privées s'élève à 79,79%.

Ces dernières totalisent un encours de dépôts de 542,6 milliards DA en 2023 avec un taux de croissance de 12,5 %, comparativement à un taux de croissance de 14,3 % à fin 2022, est-il souligné dans le même document.

Dans le chapitre consacré à l'activité monétique, la BA a fait état aussi de la croissance du total des cartes bancaires mises en circulation par les banques et Algérie Poste, avec un taux d'accroissement de 21,1% à fin 2023.

Sur un total de 16.509.507 cartes bancaires en circulation, les banques ont émis 4 022 203 cartes CIB (soit un taux de 24,4%) alors qu'Algérie Poste en a émis 12.487.304 cartes (soit un taux de 75,6 %).

Le parc monétique mis à la disposition des porteurs de cartes et des commerçants est de 3.847 distributeurs automatiques de billets (DAB) et guichet automatique de banque (GAB) et 53.191 TPE (terminal de paiement électronique), en hausse respectivement de 5,7 % et 15,0%, par rapport à 2022.

Les établissements émetteurs de cartes (CIB et Edahabia) ont enregistré 174 millions de transactions de retraits pour 3.262 milliards DA en 2023, contre 128,035 millions de

transactions de retraits pour 2.183 milliards DA, soit une forte évolution de 36,2 % en volume et 49,5 % en valeur.

Il a été également enregistré 4 millions de transactions de paiements sur TPE pour 31 milliards DA en 2023, contre 3 millions pour 19 milliards DA en 2022, en croissance de 47,3 % en volume et 63,0 % en valeur.

Quant aux transactions par internet, elles ont atteint 15 millions pour 32 milliards DA en 2023, contre 9 millions pour 18 milliards DA, soit une forte augmentation de 69,7 % en volume et 77,4 % en valeur, a fait savoir l'institution financière tout en précisant qu'un nombre de 510 web-marchands étaient homologués contre 291 à fin 2022, soit une augmentation de 75,3 %.

Les paiements par mobile autorisés par la Banque d'Algérie en intra-bancaire ont connu en 2023 une "très importante volumétrie de 39 millions de transactions pour une valeur globale de 28 milliards de dinars", ce qui constitue, selon le rapport, "une prémisse très encourageante pour le développement des paiements électroniques en Algérie".

A ce propos, la Banque centrale a assuré que secteur de la monétique est appelé à connaître une perspective de développement en raison de plusieurs chantiers lancés 2023, notamment le projet de Switch mobile chargé de gérer le flux des paiements par mobile et le projet d'un système de paiement instantané en cours de finalisation.



[Le CNESE publie son rapport pour l'année 2023.](#)

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a publié son rapport annuel pour l'année 2023, dans lequel il a salué l'engagement continu en faveur du développement de l'Algérie grâce à des procédures et des mesures prises, malgré les défis enregistrés, soulignant la nécessité de poursuivre sur la voie d'une croissance robuste et résiliente.

Dans ce rapport, dont l'APS a obtenu une copie, le CNESE a considéré que "l'année 2023 a été marquée par un engagement continu en faveur du développement économique, social et environnemental, malgré les défis persistants", ajoutant que "les mesures prises ont reflété la volonté des pouvoirs publics à œuvrer pour maintenir le niveau de croissance en progression continue et à améliorer les conditions de vie des citoyens, particulièrement ceux des territoires vulnérables".

Le CNESE a affirmé que cet effort était "remarquable" et que les progrès étaient "palpables". Toutefois, les défis sont "nombreux" et "exigent de maintenir le cap d'une croissance forte et résiliente", affirme-t-il.

Dans son rapport, le Conseil a étudié différents indicateurs de développement en se basant sur une veille constante de l'actualité relative à ses trois domaines d'activité, ainsi que sur des échanges réguliers avec différents départements ministériels et institutions publiques, notamment en vue d'obtenir des données et des informations.

Le rapport comprend cinq sections liées à la situation géopolitique et au contexte international, à la gouvernance et au cadre institutionnel, à la situation macroéconomique et financière, à la situation sociale et à la dimension environnementale.

Sur cette base, le rapport conclut que la situation extérieure de l'Algérie s'est maintenue à un niveau satisfaisant grâce à la balance commerciale qui continue d'afficher un excédent, malgré un contexte mondial devenu plus "géopolitique" que jamais, soulignant à la fois la prospérité croissante que connaît le marché du gaz compte tenu de ces facteurs mais aussi des caractéristiques spécifiques de ce produit énergétique qui lui confèrent une place particulière dans le processus de transition énergétique.

Sur le plan financier, le rapport a souligné l'importance de la politique budgétaire nationale adoptée, qui repose sur la rationalisation de l'utilisation des ressources publiques et leur utilisation optimale, en assurant la transparence dans la gestion des budgets alloués, en consacrant l'approche à la relance économique, en assurant une politique sociale et solidaire et en préservant le pouvoir d'achat du citoyen.

Il a également souligné que le développement démographique constituait "à la fois une opportunité et un défi", car la population offre un grand potentiel de développement économique et social, notamment à travers l'exploitation optimale des ressources des groupes d'âge actifs, en particulier les femmes et les jeunes.

Selon le rapport du CNESE, le cadre de vie et le bien-être de la population ont connu des "progrès notables", l'utilisation d'approches non monétaires révélant une amélioration appréciable qui résulte de la réduction notable de la pauvreté multidimensionnelle.

Des mesures telles que le désenclavement, lancé en 2020, ont contribué à surmonter les privations en fournissant des services de base essentiels aux citoyens. Dans le même temps, la situation sanitaire s'est améliorée et l'offre de soins s'est renforcée avec l'augmentation du nombre d'infrastructures sanitaires et de praticiens, améliorant la couverture sanitaire à l'échelle nationale, ajoute le rapport.

Pour sa part, le secteur environnemental a réalisé quelques progrès, notamment dans la gestion des déchets, de la protection des aires protégées et de la lutte contre le changement climatique, malgré une série de contraintes rencontrées.

Parallèlement à ce rapport, le CNESE a publié son rapport sur le développement social et humain pour la période 2019-2023, à travers lequel il a mis en lumière les réalisations et les enjeux les plus importants liés à ce domaine en Algérie, tout en fournissant une présentation analytique des politiques appliquées et les résultats obtenus en matière de progrès social.

Dans ce contexte, le rapport souligne les multiples mesures prises par les pouvoirs publics ces dernières années dans le but de lutter contre la fragilité financière des familles, préserver le pouvoir d'achat, faciliter l'inclusion économique, notamment des jeunes et des femmes, renforcer la participation à la création de richesse et garantir l'accès aux services de base.

Ces efforts déployés dans divers domaines en Algérie - selon le rapport - ont abouti à des résultats palpables, l'Algérie étant classée parmi les pays à développement humain élevé,

selon les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui ont souligné la domination de l'Algérie sur la région du Maghreb en matière de développement humain.



Investissement : les bénéficiaires des décisions provisoires du foncier invités à enregistrer leurs projets avant fin août.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a invité, mercredi, dans un communiqué, les porteurs de projets bénéficiaires de décisions provisoires de concession du foncier destiné à l'investissement, et n'ayant pas procédé à l'enregistrement de leurs projets, à se rapprocher, avant le 31 août, des guichets uniques décentralisés territorialement compétents.

L'Agence précise dans son communiqué que les porteurs de projets bénéficiaires des décisions provisoires, après traitement de leurs demandes sur la plateforme numérique de l'investisseur, sont invités à enregistrer leurs projets, "afin de leur octroyer les décisions définitives pour obtenir les contrats de concession et débiter ainsi la phase de réalisation".

Elle a en outre souligné que cette procédure visait à vérifier la crédibilité des données déclarées lors de l'enregistrement des demandes sur la plateforme numérique de l'investisseur, ainsi que son alignement avec l'activité et les exigences du projet à réaliser. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Agence à "orienter le foncier économique au profit des projets sérieux et prêts", selon la même source.

Faute de l'enregistrement du projet par le bénéficiaire dans les délais fixés (31 août), il sera procédé à "la convocation des porteurs de projets ayant obtenu directement l'encours et les décisions provisoires des intéressés seront Considérées nulles et non avenues", ajoute le communiqué.

L'AAPI avait publié la liste des décisions provisoires des bénéficiaires n'ayant pas accompli l'inscription des projets d'investissement, et ce pendant la période allant du 25 mars 2024 et 9 juin 2024.

Cette liste comprend 117 décisions provisoires réparties sur 26 wilayas, en tête desquelles la wilaya de Béjaïa avec 22 décisions, suivie d'Annaba et de Djelfa (11 décisions pour chacune), puis de Boumerdès, Mascara, et Tlemcen (6 décisions pour chacune).

La liste comprend, également, les wilayas d'El Oued, M'sila et Sétif avec cinq (5) décisions pour chacune, Tamanrasset, Biskra, Illizi et Mila (4 décisions pour chacune), Souk Ahras et Bordj Bou Arreridj (3 décisions pour chacune), Batna, Bouira, Tizi-Ouzou, Mostaganem et Nâama (2 décisions pour chacune), et Tiaret, Saïda, Constantine, El Bayadh et Aïn Temouchent (1 décision pour chacune).



Présidentielle: le 3 septembre, date butoir pour l'établissement des procurations de vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a affirmé, mercredi dans un communiqué, que certaines catégories d'électeurs ne pouvant pas voter en personne le jour du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, peuvent établir des procurations jusqu'au 3 septembre.

"En application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment le chapitre relatif au vote par procuration, l'ANIE rappelle à tous les électeurs appartenant à l'une des catégories ci-après qu'ils peuvent, sur leur demande, exercer leur droit de vote par procuration", a précisé la même source.

Dans ce cadre, "les procurations peuvent être établies jusqu'à mardi 3 septembre 2024 par acte dressé par-devant le président de la commission communale de révision des listes électorales pour les grands invalides ou infirmes, les travailleurs et personnels exerçant hors de la wilaya de leur résidence ou en déplacement et ceux retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin", a ajouté la même source.

Il s'agit également des "universitaires et des étudiants en formation en dehors de leur wilaya de résidence, des citoyens se trouvant momentanément à l'étranger", a souligné la même source.

Pour les citoyens établis à l'étranger, loin de leur résidence ou se trouvant hors du territoire national, les procurations sont établies devant le chef de la représentation diplomatique ou consulaire, selon la même source.

S'agissant des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), de la sûreté nationale, et de la protection civile, les fonctionnaires des douanes algériennes et des services pénitentiaires retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin, cette formalité est accomplie par-devant le chef d'unité ou le directeur de l'institution, selon le cas.

Les procurations des personnes hospitalisées ou ceux sous traitement à domicile sont établies par acte dressé par-devant le directeur de l'hôpital, a conclu le communiqué.

[Selon le rapport du CNESE : Progrès notables de l'Algérie en 2023](#)

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a publié son rapport annuel pour 2023, mettant en lumière les avancées significatives de l'Algérie dans divers domaines, et ce malgré les défis persistants. Ce rapport salue l'engagement continu des autorités publiques en faveur du développement du pays.

Le CNESE souligne que 2023 a été une année de dévouement soutenu au développement économique, social et environnemental. Les initiatives prises ont permis de maintenir une croissance constante et d'améliorer les conditions de vie, en particulier dans les territoires vulnérables. « Les progrès sont tangibles, même si de nombreux défis subsistent et nécessitent une croissance robuste et résiliente », a indiqué le rapport.

Les défis sont « nombreux et exigent de maintenir le cap d'une croissance forte et résiliente », a précisé la même source. Dans son rapport, le CNESE a étudié différents indicateurs de développement en se basant sur une veille constante de l'actualité relative à ses trois domaines d'activité, ainsi que sur des échanges réguliers avec différents départements ministériels et institutions publiques, notamment en vue d'obtenir des données et des informations.

Le rapport se compose de cinq sections principales. Il s'agit de la situation géopolitique et internationale, de la gouvernance et du cadre institutionnel, de la situation macroéconomique et financière, de la situation sociale et de la dimension environnementale. Le CNESE constate que la situation extérieure de l'Algérie reste satisfaisante, soutenue par un excédent commercial et une croissance du marché du gaz, malgré un contexte mondial complexe devenu plus « géopolitique » que jamais.

Sur le plan financier, le rapport met en avant l'importance d'une politique budgétaire nationale rationnelle et transparente. L'optimisation des ressources publiques, la relance économique, une politique sociale solidaire et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens sont essentielles. Le CNESE note également que la croissance démographique est à la fois une opportunité et un défi, avec un potentiel significatif pour le développement économique et social, notamment à travers l'exploitation optimale des ressources des groupes d'âge actifs, en particulier les femmes et les jeunes.

Les conditions de vie ont connu des améliorations notables grâce à des mesures visant à réduire la pauvreté multidimensionnelle et à améliorer l'accès aux services de base. Des initiatives comme le désenclavement, lancé en 2020, ont joué un rôle crucial dans la fourniture de ces services. De plus, l'offre de soins de santé s'est renforcée, avec une augmentation du nombre d'infrastructures et de praticiens, améliorant ainsi la couverture sanitaire nationale.

Le secteur environnemental a également progressé, notamment dans la gestion des déchets, la protection des aires protégées et la lutte contre le changement climatique, et ce malgré des contraintes persistantes. Le CNESE a également publié un rapport sur le développement social

et humain pour la période 2019-2023, mettant en avant les réalisations et les défis majeurs. Les mesures prises pour lutter contre la fragilité financière des familles, préserver le pouvoir d'achat et faciliter l'inclusion économique ont produit des résultats tangibles.

L'Algérie est ainsi classée parmi les pays à développement humain élevé dans la région du Maghreb, selon les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). La même source a expliqué que les efforts étalés dans divers domaines en Algérie se sont achevés sur des résultats palpables.

Le rapport du CNESE pour 2023 met en évidence les efforts des autorités pour promouvoir un développement durable et inclusif. Malgré les défis, les progrès enregistrés dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux témoignent de la volonté et de la détermination à améliorer les conditions de vie des citoyens et à assurer une croissance résiliente pour l'avenir



La Banque d'Algérie l'atteste : L'économie nationale en bonne santé

Dans son rapport 2023, la Banque d'Algérie affirme que l'activité économique en Algérie et après sa forte récession en 2020 (-5 %), en plein contexte de pandémie mondiale du Covid-19, « a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023, respectivement, de 3,8 %, de 3,6 % et 4,1 % ». Ces taux témoignent du « rapide rétablissement » de l'économie algérienne d'autant plus que le taux de croissance réel enregistré en 2023 (4,1 %) est « le plus élevé de toute la période 2015-2023 ».

Une prouesse qui trouve principalement sa réponse dans le secteur d'activité des industries extractives « qui a enregistré une croissance réelle de 4,8 % en 2023 contre une contraction de l'activité de 5,1 % une année auparavant ». Ce secteur d'activité génère, en 2023, « 17 % de la valeur ajoutée brute globale de l'économie algérienne, occupant ainsi le premier rang ». De son côté, le secteur d'activité de la construction « continue d'enregistrer des taux de croissance appréciables atteignant 3,7 % en 2023 contre 4 % en 2022 ».

Décélération perceptible de l'inflation

L'évolution des prix fait ressortir, au niveau du Grand Alger, explique le rapport, « une décélération appréciable de l'inflation globale qui passe de 9,29 % à fin 2022 à 7,84 % à fin 2023 ». Au cours de l'année 2023, cette dynamique de décélération de l'inflation « est perceptible dès le début du second semestre de 2023 ». En effet, « l'inflation est passée de 10,14 % en mai 2023 à 7,84 % en décembre 2023, soit une baisse appréciable de 2,30 points de pourcentage en un semestre ».

En matière de politique monétaire et face à la nature de l'inflation qui était essentiellement importée, la Banque d'Algérie a décidé de « maintenir son taux directeur inchangé à 3 %, un des taux les plus bas de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, pour favoriser la dynamique de la croissance économique durant la période post-Covid ». En parallèle, ces améliorations ont permis de dégager une marge pour une appréciation du

dinar. Par conséquent, la Banque d'Algérie a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, en 2022 et en 2023, atténuant fortement l'effet de l'inflation importée. Au terme de l'année 2023, la masse monétaire, au sens large M2, « a enregistré une croissance de 5,95 %, dans un contexte de progression des crédits à l'économie de 5,76 % contre 3,27 % en 2022 ». Au chapitre d'intermédiation et d'infrastructure bancaire, la BA indique que « la croissance des crédits à l'économie s'est poursuivie en 2023 pour atteindre 5,8 %, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin 2022 (3,2 %) ». En outre, le total des ressources collectées par les banques « a connu une progression de 2,7 % en 2023 contre 16,4 % en 2022 ». Dans le même registre, le rapport note en termes de solidité financière, que « la quasi-majorité des indicateurs demeure confortables ». Comme pour la solvabilité globale, le ratio de solvabilité des fonds propres de base a connu « une nette amélioration passant de 17,74 % à fin 2022 à 19,17 % à la fin de l'année sous revue

Solde de la balance des paiements : deuxième excédent consécutif

D'autre part, le solde global de la balance des paiements « enregistre, en 2023, son deuxième excédent consécutif après 8 années de déficits continus (2014-2021) ». Cependant, « cet excédent s'est fortement contracté passant de 18,468 milliards de dollars en 2022 à 6,347 milliards de dollars en 2023 ». A propos de la position extérieure globale, le rapport relève l'important excédent du solde global de la balance des paiements enregistré en 2022 ainsi que celui de moindre ampleur constaté en 2023 « ont permis la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris) ». En chiffres, ces réserves « ont atteint 60,944 milliards de dollars à fin 2022 et 68,988 milliards de dollars à fin 2023 ». Aussi, le document fait part de la stabilisation de l'encours de la dette extérieure globale de l'Algérie, laquelle « témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur ». S'agissant des finances publiques, le rapport souligne qu'elles « ont connu en 2023, un déficit budgétaire qui a plus que doublé pour atteindre 1.003,48 milliards de dinars, contre un déficit de 411,51 milliards de dinars en 2022 ». Ce résultat s'explique par une « augmentation des dépenses budgétaires (17,97 %) plus rapide que celle des recettes budgétaires (12,54 %) ». Les recettes budgétaires totales ont enregistré, elles, « une augmentation appréciable de 12,54 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 9.524,14 milliards de dinars à 10.718,05 milliards de dinars ». En effet, explique le rapport, les recettes hors hydrocarbures ont enregistré une croissance appréciable de 28 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 4.016,46 milliards de dinars à 5.141,07 milliards de dinars alors que les recettes des hydrocarbures ont connu une quasi-stagnation entre 2022 et 2023 ». En définitive, le document de la BA souligne que le fort ralentissement de l'inflation, le taux de croissance appréciable du PIB, les excédents de la balance des paiements pour la seconde année consécutive, l'accumulation accrue des réserves de changes, la croissance appréciable des crédits à l'économie et la solidité, la solvabilité et la rentabilité du secteur bancaire « sont autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale en 2023 ». Le creusement du déficit budgétaire ainsi que la hausse du ratio de la dette publique par rapport au PIB « continuent cependant, à constituer un défi majeur pour l'économie nationale

en matière de diversification et d'amélioration de la collecte des recettes budgétaires, mais aussi de maîtrise de l'évolution de la dépense publique ».



Réunion du gouvernement : Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 7 août 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'année écoulée, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au contrôle parlementaire sur l'action du Gouvernement, qui constitue l'un des outils juridiques consacrant la transparence budgétaire et contribuant à la promotion de la gouvernance des finances publiques.

Dans le même cadre, le Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les délais de paiement des dépenses, les modalités de recouvrement des recettes et les conditions d'admission en non valeurs, qui vient en application des dispositions de la loi n 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication relative aux conditions de déroulement de l'opération de Recensement Général de l'Agriculture 2024, et les moyens d'assurer une exploitation optimale des données statistiques découlant de cette opération, notamment en matière d'élaboration des politiques publiques relatives à ce secteur important conformément aux directives de monsieur le Président de la République, notamment dans ses deux volets relatifs à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la contribution à la diversification de l'économie Nationale.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le taux d'avancement dans les travaux de réhabilitation de l'oued El Harrach, qui contribueront qualitativement à la réhabilitation environnementale et urbaine de la ville d'Alger et à la création d'espaces de divertissement et de loisirs".



Exploitation du minerai de fer de Ghara-Djebilet : C'est parti !

Les activités d'exploitation du gisement de fer de Ghara-Djebilet dans la wilaya de Tindouf ont été renforcées par l'entrée en activité hier de deux nouvelles sociétés chinoises, a-t-on appris des responsables du projet. «Ces deux entités industrielles chinoises devront procéder, en partenariat avec la société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), à des activités de traitement et de déphosphoration du fer, exploitant de nouvelles techniques», a affirmé à la presse le directeur général de FERAAL, Réda Belhadj, lors de la cérémonie d'installation des deux entreprises publiques chinoises de renommée, en présence des autorités locales. M. Belhadj a affirmé que «les pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, entendent à travers cette opération valoriser le minerai de fer du gisement de Ghara-Djebilet en vue d'atteindre un volume de plus de 50 millions de tonnes de ce minerai traité à transférer vers le Nord via la wilaya de Béchar qui devra, elle, accueillir un projet d'usine de traitement et de production d'une capacité de 10 millions de tonnes de minerai de fer, en partenariat avec le complexe sidérurgique de Tosyali». Le même responsable a fait état d'une autre unité dans la wilaya de Naâma pour la production de fer, avec le partenaire chinois, susceptible d'assurer une production de 9 millions de tonnes de fer, avant d'indiquer que ces unités seront approvisionnées à partir des projets réalisés dans la wilaya de Tindouf pour le traitement préliminaire du minerai de fer.



Indicateurs économiques, monétaires et financiers en 2023: La Banque d'Algérie acte les «performances positives» du pays

L'économie nationale a enregistré des performances positives au titre de l'année 2023. Le fort ralentissement de l'inflation, le taux de croissance appréciable du PIB, les excédents de la balance des paiements pour la seconde année consécutive, l'accumulation accrue des réserves de change, la croissance appréciable des crédits à l'économie et la solidité, la solvabilité et la rentabilité du secteur bancaire, sont autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale en 2023», a indiqué le rapport annuel de la Banque d'Algérie (BA), retraçant l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers de l'économie nationale pour 2023.

A ce titre, la BA souligne que l'activité économique en Algérie, et après sa forte récession en 2020 (-5 %) en plein contexte de pandémie mondiale de Covid-19, continue sa progression



soutenue. Elle a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023,

respectivement, de 3,8 %, 3,6 % et 4,1 %. «Ces taux, a-t-elle affirmé, témoignent du rapide rétablissement de l'économie algérienne, d'autant plus que le taux de croissance réel enregistré en 2023 (4,1 %) est le plus élevé de toute la période 2015-2023». En outre, poursuit la même source, «tirée par l'expansion remarquable de la dépense intérieure brute (+7,9 %) et par la reprise des exportations (+3,1 %), et ce, malgré la reprise du volume des importations en 2023, l'accélération du rythme de la croissance économique de 3,6 % en 2022 est passée à 4,1 % en 2023». Quant à la croissance du volume des exportations, elle a repris avec un taux de 3,1 %. S'agissant des importations des biens et des services, leur volume a enregistré une très forte reprise de 19,4 % de croissance contre une contraction de 0,2 % en 2022, et ce, après une période de contraction ininterrompue depuis 2016. En outre, s'agissant du taux de croissance du PIB, avec un taux de croissance de 4,1 % en 2023, en hausse par rapport au 3,6 % enregistré en 2022, la BA a estimé que cela «confirme le redressement de l'économie algérienne après une période de crise sanitaire intense, enregistrant un taux de croissance record entre 2015 et 2023». Une croissance qui, a-t-elle souligné, a été portée par «un rebond significatif de sept secteurs dominants, représentant collectivement plus de 80 % du PIB». Dans l'ordre décroissant de leurs parts, ces secteurs sont les industries extractives passées de -5,1 % en 2022 à 4,8 % en 2023, la construction, l'agriculture, la chasse et la sylviculture, le commerce, la réparation-auto et les articles domestiques, les transports et communications, l'administration publique et enfin les Industries manufacturières ainsi que les services. Toutefois, un repli de croissance de production de certains secteurs a tout de même été souligné dans ce rapport, à l'instar de l'agriculture qui est passée de 5,3 % en 2022 à 3,3 % en 2023, la construction de 3,7 % contre 4,0 % l'année précédente, les industries manufacturières dont la valeur ajoutée s'est établie à 2 533,8 milliards DA en 2023 contre 3 283,8 milliards DA en 2022, soit une baisse en valeur de 22,8 %. Au chapitre de l'évolution des prix, la BA a fait ressortir une forte décélération de l'inflation des prix à la consommation au niveau national située à 7,18 % contre 9,45 % à fin 2022. En matière de politique monétaire, la BA a noté qu'elle «a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, atténuant ainsi fortement l'effet de l'inflation importée». La masse monétaire a enregistré, à fin 2023, une croissance de 5,95 %. La liquidité bancaire a quant à elle baissé de 21,1 % entre 2022 et 2023. Enfin, le solde global de la balance des paiements a enregistré, en 2023, son deuxième excédent consécutif après huit années de déficits continus allant de 2014 à 2021.

Le stock des réserves de change frôle les 69 milliards de dollars

Les réserves officielles de change (or monétaire non compris) ont atteint 68,988 milliards de dollars à fin 2023 contre 60,944 milliards de dollars à fin 2022. L'encours de la dette extérieure globale de l'Algérie s'est relativement stabilisé, passant de 3,036 milliards de dollars à fin 2022 à 3,186 milliards de dollars à fin 2023. Ce qui, estime la BA, «témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur». Les finances publiques ont connu, en 2023, un déficit budgétaire qui a plus que doublé pour atteindre 1 003,48 milliards DA, contre 411,51 milliards DA en 2022. Rapporté au PIB, le ratio du déficit budgétaire passe ainsi de 1,28 % en 2022 à 3,08 % en 2023. Les recettes budgétaires totales ont enregistré une augmentation

appréciable de 12,54 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 9 524,14 milliards DA à 10 718,05 milliards DA. Ainsi, les recettes hors hydrocarbures ont enregistré une croissance appréciable de 28 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 4 016,46 milliards DA à 5 141,07 milliards DA, alors que les recettes des hydrocarbures ont connu une quasi stagnation entre 2022 et 2023 (une légère hausse de 1,26 %). De leur côté, les dépenses budgétaires totales ont enregistré une importante augmentation en 2023 après celle enregistrée en 2022, en consignant une augmentation de 17,97 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 9 935,65 milliards DA à 11 721,53 milliards DA.



[Intégration économique Africaine : Le choix stratégique de Tebboune](#)

Tebboune a dévoilé une nouvelle feuille de route qui renseigne sur ses ambitions pour l'Algérie et l'Afrique.

Au cours de la cérémonie de remise des prix du meilleur exportateur, organisé sous l'égide de la présidence de la République, Tebboune a esquissé ce que devra être sa vision future de l'intégration économique africaine. Au vu des programmes et des objectifs prévisionnels affichés, dans le cadre de cette vision stratégique à horizon 2030, le commerce et les échanges économiques avec l'Afrique augurent de très bonnes perspectives. Profondeur naturelle et stratégique, l'Afrique subsaharienne en particulier, constitue le cheval de bataille de la politique d'intégration africaine du président Tebboune. Cette mandature qui s'écoule a été marquée par une multitude de programmes visant à transcender les contraintes et les difficultés et à réactiver le processus des échanges économiques et commerciaux avec l'Afrique. L'ouverture de banques dans certains pays africains, la multiplication des exportations et des foires mobiles et permanentes, le lancement de projets de zones franches aux frontières, l'ouverture de nouvelles lignes maritimes et aériennes reliant nombre de villes africaines, la mise en branle de nouveaux projets logistiques et d'infrastructures de transport démontrent cette nouvelle volonté affichée de l'Algérie de se tourner, résolument vers l'Afrique. Un choix, visiblement, irréversible et stratégique amorcé par Tebboune, en vue de confirmer la volonté de l'Algérie d'oeuvrer, en faveur d'une véritable intégration économique africaine. Dans son allocution du jeudi 25 juillet 2024, Tebboune a exposé les grands agrégats de sa nouvelle feuille de route pour le continent africain. En plus du développement des deux projets à dimension continentale, à savoir la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, ainsi que la route transsaharienne reliant Alger à Lagos au Nigeria, véritable corridor économique devant permettre un investissement massif du marché africain, le Président a dévoilé les grandes lignes de cette nouvelle stratégie. Il s'agit, avant tout, de réajuster certaines sphères afin de rendre plus fluides les échanges et les investissements économiques réciproques. Parmi ces grandes opérations, on notera la libéralisation des exportations de certains secteurs de production afin de permettre l'écoulement des capacités excédentaires en huile, sucre et pâtes. Aussi la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques participera-t-elle à alléger le fardeau des jeunes opérateurs économiques intéressés par la profondeur africaine.

Le président Tebboue s'engage aussi à poursuivre l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique et l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région. Ce sont là quelques agrégats qui renseignent sur les ambitions du président pour l'Algérie et l'Afrique. Pour ceux qui l'ignorent, la valeur des exportations de l'Algérie vers le continent africain s'élève, aujourd'hui, à 2,7 milliards de dollars dont 650 millions de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Pourtant, le pari ne semblait pas aussi évident, ni facile à relever, tant il est vrai que les obstacles et les entraves sont légion dans ce cadre. Cela, sans compter l'absence, des années durant, d'une volonté politique ferme de transcender les contraintes existantes dans ce volet. A titre de rappel, jusqu'en 2020 le volume des échanges commerciaux avec les pays africains ne dépassait guère les 5%. Durant l'année 2017, les échanges commerciaux avec les pays du continent africain totalisaient 3,7% seulement pour passer à 4% en 2018 et à 4,5% en 2019. Une progression ascendante qui augure de bonnes perspectives quant à l'accentuation des taux de croissance des volumes des échanges économiques et commerciaux en Afrique. La diplomatie économique algérienne aura été payante, à travers le continent africain, au cours de ces trois dernières années.



Bureaucratie, corruption et assainissement du climat des affaires

Les batailles du Président

La nouvelle Algérie est en marche, laissant derrière elle ces monstres qui ont gangrené le pays...

Lorsqu'il a pris les rênes de la nation, le président Abdelmadjid Tebboune n'a pas tardé à identifier les ennemis de la République : la bureaucratie, la corruption, et un climat des affaires hostile à la croissance économique. Dès le début de son mandat, il a engagé une bataille sans merci contre ces fléaux. «La bureaucratie est le plus grand danger qui menace le pays», répétait-il avec insistance. «Je lutterai avec toute mon énergie», soutient le chef de l'État à chaque occasion. Les premiers mois de sa présidence ont été marqués par une série de mesures radicales. Des milliers de projets bloqués par des formalités administratives ont été débloqués, permettant la création de dizaines de milliers d'emplois. Un comité de suivi des investissements a été instauré, et le poste de médiateur de la République a été réactivé, avec des annexes dans les 58 wilayas du pays. D'autres organes similaires ont vu le jour, tandis que le Président renforçait le cadre juridique et déléguait davantage de pouvoirs aux walis. La réactivation du registre des doléances et la simplification des procédures administratives faisaient partie de ses priorités. Cependant, les vieilles habitudes ont la vie dure. Ce monstre l'a alors fait sortir de ses gonds à maintes reprises. Que de sanctions, que de limogeages ont été décidés après que ses services eurent constaté que ces pratiques, censées être du passé, sévissaient toujours! Malgré les avertissements du Président, certains membres de l'administration continuaient de défier les décisions émanant du Conseil des ministres. Nombre de citoyens et d'investisseurs se sont vu renvoyés des bureaux administratifs avec la célèbre phrase: «Rouh chouf mâa Tebboune» (va voir avec Tebboune, ndlr). Informé de ces dérives persistantes, le Président a pris des mesures draconiennes. Il a créé la Haute

Commission nationale des recours relatifs à l'investissement, une instance sous son contrôle direct, destinée à trancher les recours des investisseurs et à lever les entraves bureaucratiques. À sa tête, il a placé son fidèle directeur de cabinet, Boualem Boualem, garantissant ainsi une impartialité et une efficacité maximales. Néanmoins, conscient que ces instances ne peuvent rien faire sans qu'une vraie transparence soit mise en place pour tout ce qui est de la gestion des affaires publiques, il a lancé, parallèlement, le vaste chantier de la numérisation. Ce qui a permis de révolutionner des secteurs restés à l'âge de pierre, comme celui des impôts. Un Haut Commissariat à la numérisation, dirigé par «une femme de fer» au rang de ministre, a été créé pour superviser ce projet ambitieux. Les progrès réalisés sont significatifs, mais le Président reste vigilant, demandant des comptes rendus réguliers et limogeant les hauts cadres qui tardent à appliquer ses directives. Car, pour lui, la bureaucratie est le terreau de la corruption, et il est déterminé à extirper ce fléau à la racine. Sa lutte contre la corruption est implacable, touchant toutes les sphères de la société. Du simple spéculateur aux élus et cadres de l'État, en passant par les candidats au baccalauréat, personne n'est épargné. Récemment, sa furie s'est abattue sur les candidats à la présidentielle impliqués dans la vente de parrainages. Soixante-huit personnes, dont des élus et des intermédiaires, ont été placées en détention provisoire, et trois candidats ont été mis sous contrôle judiciaire. La récupération des fonds pillés par l'ancienne oligarchie a également été une priorité tout au long de son mandat. En cinq ans, plus de 30 milliards de dollars ont été récupérés, incluant usines, villas, bateaux, appartements, terrains, immeubles, voitures, bijoux et avoirs bancaires. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le président Tebboune est résolu à restaurer l'autorité de l'État, en toute transparence, tout en protégeant les droits des citoyens. Un arsenal juridique a été mis en place pour garantir que la loi soit au-dessus de tous. Les réformes ont été lancées pour assainir le climat des affaires et protéger les investisseurs. Un nouveau code de l'investissement a été mis en place, levant les obstacles qui menaçaient de mener l'Algérie à la banqueroute et enrichissant une caste au détriment des Algériens et des véritables entrepreneurs. Aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes. La nouvelle Algérie est en marche, laissant derrière elle les monstres de la bureaucratie et de la corruption.



[Il a visité le port de Mers El Kébir : Saïd Chanegriha à la 2e Région militaire](#)

Dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre des programmes de préparation au combat des Forces armées, le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à la 2ème région militaire, à Oran, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Le chef d'état-major s'est déplacé à la base navale principale de Mers El Kebir, où il a été accueilli par le général-major Mahfoudh Benmeddah, commandant des Forces navales, qui lui a présenté un exposé exhaustif sur l'état d'avancement des projets de développement programmés, ainsi que les activités de préparation au combat des personnels et des unités, notamment durant la période d'été. À cette occasion, le général d'armée a exprimé sa haute considération pour les efforts consentis par les personnels des unités de la 2ème Région militaire, en général, et ceux des unités des forces navales, en particulier, dans le cadre de l'accomplissement des nobles missions dont ils

sont investis, rapporte la même source. Il a, également, fait mention du niveau de disponibilité opérationnelle atteint par les personnels, ainsi que leur parfaite maîtrise des équipements et des moyens de haute technologie mis à leur disposition, reflétant ainsi les résultats positifs obtenus, avant de donner des instructions et des orientations portant particulièrement sur la nécessité de redoubler d'efforts sincères et dévoués au service de l'Armée nationale populaire, indique le communiqué. À l'issue de cette visite, le chef d'état-major de l'ANP a passé en revue une formation des unités navales flottantes, qui lui a présenté les honneurs.



[Indice des prix à la production industrielle de 2014 à 2023](#)

[Secteur des textiles : l'exception Hors hydrocarbures, les prix ont connu une croissance modérée de +0,1%.](#)

Avec une évaluation établie sur une période de 9 ans, la récente enquête de l'ONS renseigne sur le graphe établi à cet effet, sur une courbe ascendante des indices annuels de la production industrielle, de 2014 à 2023. Ce dernier présente une certaine stagnation, en matière de variations, jusqu'au début de l'année 2020, qui connaît une accélération, reflétant l'émergence de la nouvelle dynamique. Dans ce contexte, l'enquête de l'ONS, précise que «l'indice des prix à la production industrielle, du secteur public national, hors hydrocarbures se caractérise par une croissance modérée de +0,1% en 2023, et de +1,4% pour les industries manufacturières. Contrairement, à l'année 2022 s'est caractérisée par des croissances beaucoup plus élevées, respectivement de +13,3% et de +8,9%. Une situation qui demeure tributaire des concrétisations des programmes de développement, et des actions de réformes pour la relance des secteurs stratégiques. Ce qui pourrait renseigner sur la nécessité de la période d'adaptation des mécanismes de production et d'investissement. Cela étant, les avancées enregistrées, les deux derniers exercices, restent des indicateurs fiables, notamment pour apporter les ajustements nécessaires pour un développement continu pérenne. Dans l'ensemble, pour l'année 2023, cette faible évolution des indices, s'expliquent par le recul de secteurs influant sur les résultats finaux, comme le précise l'ONS «à l'exception du secteur des industries textiles, qui a atteint une croissance de 10,8% en 2023 après celle de 9,9% en 2022 et des industries chimiques avec un taux de 7,4%, le reste des secteurs d'activité a largement contribué à cette tendance, dont les plus importantes sont (-10,5%) pour les mines et carrières, (0,8%) pour les Ismme, (-0,5%) pour les industries agro alimentaires et (-9,2%) pour les industries diverses». Il faut dire que sur l'ensemble des variations des prix, celle qu'a connu le secteur des mines et carrières demeure la plus spectaculaire, dans la mesure où elle passe d'une stagnation exprimée durant des années, à un pic des indices en 2022, pour redescendre au seuil le plus bas en 2023. C'est ce que précisent ces dépressions importantes qui affaiblissent l'évolution globale, mais renseignent néanmoins, sur les dispositions et les traitements à apporter pour redresser la situation. Autrement dit, les grands écarts qui peuvent émaner des variations, des indices annuels, expriment une situation provisoire, qui révèle les faiblesses et les obstacles du secteur. D'où l'importance des états de lieux et des bilans annuels, qui contribuent à instaurer un suivi permanent, et d'établir les évaluations.

Oran : 150 milliards de centimes pour la réhabilitation des écoles

La nouvelle rentrée scolaire oblige la nécessité de désenclaver les zones rurales dans le volet lié à la prise en charge de plusieurs centaines d'élèves, dont nombreux sont en bas âge, devant suivre nécessairement leurs études tout près des lieux de leur habitation. D'autant plus que le retour des élèves aux classes est à quelques encablures. Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a, en ce sens, affirmé que «le secteur de l'éducation nationale a bénéficié de pas moins de 150 milliards de centimes pour la rénovation de 180 établissements primaires». Il a ajouté que «les travaux lancés dans 150 écoles sont achevés alors que le reste est en chantier en attendant la fin des travaux dans les tout prochains jours». Le secteur de l'éducation revêt d'autant plus une importance capitale ces dernières années qu'il fait l'objet d'une prise en charge particulière, d'où plusieurs chantiers qui viennent d'être lancés un peu partout dans plusieurs localités de la capitale de l'ouest, Oran. En effectuant une visite de travail et d'inspection dans plusieurs communes, le wali d'Oran a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un collège El-Kaada dans le village de Mehdia, localité rattachée à la Daïra d'Es Senia. La même localité bénéficie également d'un projet portant sur l'élargissement de 3 salles de classe dans l'école Salah-Boubnider. Cette extension a été décidée dans le but de soulager les élèves et leurs instituteurs du phénomène de l'encombrement et de la surcharge dans les classes des cours, en plus d'épargner à ces élèves les longs et parfois périlleux déplacements qu'ils effectuaient quotidiennement dans les écoles d'Oued Tlélat. Ces derniers sont, selon les explications fournies sur place, au nombre de 250 chérubins, contraints de se lever tôt chaque matin pour attendre les bus municipaux devant les transporter dans les écoles de Oued Tlélat. Cette visite a, par ailleurs, levé le voile sur le projet, premier de son genre, du chantier qui porte sur la réalisation d'un important pôle scolaire dans le douar rural de Kraidia. En chantier, ce bloc scolaire connaît un taux d'avancement très appréciable; il sera, selon Saïd Sayoud, livré le 31 décembre de l'année en cours. La même localité connaît les travaux d'aménagement de l'école Chahid Rima-Djelloul. Qu'ils portent sur la réalisation de nouveaux projets ou bien la réhabilitation des anciennes écoles, nombreux sont en fait ces projets dont a bénéficié le secteur de l'éducation nationale, notamment dans la commune et Daïra d'Es Senia. La localité d'El Hamoul, mitoyenne de l'évitement autoroutier d'Oued Tlélat, a bénéficié d'un projet portant sur la réalisation d'un pôle scolaire. En chantier, le wali a invité les responsables de l'entreprise réalisatrice à redoubler d'efforts afin de livrer le projet dans les plus brefs délais, tout en mettant l'accent sur la nécessité de prendre en compte la nécessité de respecter les normes, en plus de veiller à l'aspect esthétique de ce nouveau bloc en le dotant également d'un espace vert. La même sortie a servi de tribune pour constater de visu le niveau de l'avancement des travaux de réhabilitation des écoles Moufdi-Zakaria et Hassan-El-Hassani. Ces derniers sont totalement achevés et ce, dans les délais fixés.

Taux de change officiel et parallèle : L'Euro gagne encore des points

A la Banque d'Algérie, les cotations commerciales de la monnaie nationale d'aujourd'hui, 7 août, indiquent que l'euro s'échange à 146.98 dinars algériens à l'achat et se vend à 147.02 dinars.

Au marché parallèle, la monnaie européenne voit son change d'achat atteindre 239.00 dinars et son taux de vente s'élève à 242.00 dinars.

De son côté, le billet vert maintient ses bons niveaux et s'achète à 134.56 dinars algériens et se vend à 134.57 dinars algériens. Avec des niveaux nettement supérieurs, un dollar vaut 220.00 dinars à l'achat et 222.00 dinars à la vente.

Quant aux autres monnaies, la Livre sterling s'établit à 171.04 dinars algériens à l'achat et à 171.06 dinars algériens à la vente.



L'économie algérienne réalise de bonnes performances en 2023

L'économie algérienne a enregistré des performances positives durant l'année 2023, en dépit de la persistance des tensions géopolitiques et des perturbations sur le marché des hydrocarbures, selon la Banque d'Algérie.

« Malgré la persistance des tensions géopolitiques et des perturbations sur le marché des hydrocarbures, les performances de l'économie algérienne restent globalement appréciables en 2023, notamment en termes d'exportations et de revenus de l'Etat. Cette évolution de la conjoncture économique, tirée par l'amélioration des conditions du commerce international, a contribué à atténuer les pressions inflationnistes vers la fin de l'année 2023 », a souligné l'institution bancaire dans son rapport annuel publié sur son site officiel.

« Fort » ralentissement de l'inflation

Dans ce contexte, la Banque centrale a énuméré les performances enregistrées au titre de l'année 2023, notamment le « fort » ralentissement de l'inflation, le taux de croissance « appréciable » du PIB, les excédents de la balance des paiements, l'accumulation « accrue » des réserves de changes, la croissance « appréciable » des crédits à l'économie et la solidité du secteur bancaire. Ce sont-là « autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale en 2023 », a-t-elle précisé dans son rapport consacré à l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers de l'économie nationale, ainsi qu'aux mesures prises par la Banque d'Algérie dans le secteur financier.

S'agissant de l'activité économique, elle a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023, respectivement, de 3,8%, de 3,6% et 4,1%, après la forte récession connue en 2020 (-5 %) en plein contexte de pandémie mondiale du Covid-19, est-il rappelé dans ce document. Le taux de croissance réel enregistré en 2023 est le plus élevé de toute la période 2015-2023, a relevé aussi l'institution financière en assurant que cette accélération du rythme de la croissance est principalement due au secteur des activités d'industries extractives qui a enregistré une croissance de 4,8% en 2023, contre une contraction de 5,1% auparavant.

Plus de 10.500 milliards DA de crédits alloués à l'économie

La contribution du secteur de la construction a été également évoquée, avec un taux de 3,7% et représentant une part dans le PIB qui s'élève à 12,9% en 2023 contre 12 % en 2022. Il a été enregistré également durant l'exercice 2023 une croissance des crédits à l'économie de 5,8 %, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin 2022 (3,2 %), atteignant 10.694,9 milliards DA à fin décembre 2023 contre 10.112,3 en 2022. Cette évolution appréciable des crédits distribués a concerné aussi bien les banques publiques, qui ont enregistré une hausse de 5,3%, que les banques privées, qui ont affiché une augmentation de 8,7 % contre respectivement 3,4% et 2,4% à fin 2022.

En ce qui concerne la situation financière et bancaire, la quasi-majorité des indicateurs demeurent confortables, a fait observer la Banque d'Algérie. A ce sujet, elle a cité le solde global de la balance des paiements qui a enregistré, en 2023, son deuxième excédent consécutif après huit ans de déficits continus (2014-2021), à 6,347 milliards de dollars. Cet excédent, cumulé à celui réalisé en 2022, a permis, selon le rapport, la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris), qui ont atteint 68,988 milliards de dollars à fin 2023, contre 60,944 milliards de dollars à fin 2022.

La balance commerciale enregistre un excédent de 12,713 milliards de dollars

« Ce niveau de réserves de change, largement supérieur aux recommandations minimales des standards internationaux, témoigne de la solidité de la position extérieure de l'Algérie », a fait savoir la BA. En 2023, la balance commerciale a enregistré un excédent de 12,713 milliards de dollars, en baisse par rapport à l'année 2022 (26,958 milliards de dollars), en raison de la baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international.

Ainsi, les exportations de biens ont atteint 55,554 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 65,716 milliards de dollars à fin décembre 2022, soit un recul de 10,161 milliards de dollars (-15,5 %). En parallèle, les exportations de biens hors hydrocarbures affichent 5,058 milliards de dollars à fin décembre de l'année 2023 contre 5,978 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée.

Une hausse de 10,5% des importations de biens

Quant aux importations de biens, elles ont enregistré une hausse de 10,5%, et passent de 38,757 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 42,842 milliards de dollars à fin décembre 2023. Cette hausse des importations a concerné essentiellement les biens d'équipements industriels, de consommation non alimentaires et les autres produits, tandis que les importations des biens alimentaires, qui représentent 23,2% des importations totales de

biens, ont affiché une baisse passant de 10,367 milliards de dollars en 2022 à 9,921 milliards de dollars en 2023, suite au recul des importations de céréales de l'ordre de 1,176 milliard de dollars.

Dans son rapport, la Banque centrale a fait état, par ailleurs, de la baisse de l'inflation qui passe de 9,29 % à fin 2022 à 7,84 % à fin 2023, expliquant que cette « dynamique de décélération de l'inflation était perceptible dès le début du second semestre de 2023 ».



Développement en Algérie: Ce que dit le rapport 2023 du CNESE

«Le fort ralentissement de l'inflation, le taux de croissance appréciable du PIB, les excédents de la balance des paiements pour la seconde année consécutive, l'accumulation accrue des réserves de change, la croissance appréciable des crédits à l'économie et la solidité, la solvabilité et la rentabilité du secteur bancaire sont autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale...» C'est ce qu'indique en substance la banque d'Algérie (BA) à travers son nouveau rapport annuel retraçant les évolutions économiques et monétaires du pays durant l'exercice écoulé. Ainsi, en termes d'activité économique, la BA souligne qu'après la forte récession de 2020 (-5%) en plein contexte de pandémie mondiale de Covid-19, l'Algérie a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023, respectivement de 3,8%, de 3,6% et de 4,1%. Des taux qui traduisent un «rapide rétablissement de l'économie algérienne, d'autant plus que le taux de croissance réel enregistré en 2023 (4,1%) est le plus élevé de toute la période 2015-2023», note le rapport. Cette accélération du rythme de la croissance économique est principalement due au secteur d'activité des industries extractives, qui a généré, au titre de l'exercice écoulé, «17% de la valeur ajoutée brute globale de l'économie algérienne, occupant ainsi le premier rang», selon la banque centrale.

Un matelas de devises de près de 69 milliards \$

En termes d'équilibres financiers extérieurs, indique le rapport, «l'important excédent du solde global de la balance des paiements enregistré en 2022 ainsi que celui de moindre ampleur constaté en 2023 ont permis la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris)». Celles-ci ont ainsi atteint 60,944 milliards de dollars à fin 2022 et 68,988 milliards de dollars à fin 2023, tandis que l'encours de la dette extérieure globale de l'Algérie s'est relativement stabilisé passant de

3,036 milliards de dollars à fin 2022 à 3,186 milliards à fin 2023. «Ne représentant que près de 1% du PIB, cet encours témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur», précise l'institution monétaire, en soulignant que «le solde global de la balance des paiements a enregistré en 2023 son deuxième excédent consécutif après huit années de déficits continus entre 2014 et 2021». Un excédent qui s'est néanmoins «fortement contracté, passant de 18,468 milliards de dollars en 2022 à 6,347 milliards de dollars en 2023», est-il relevé dans le même rapport.

Réévaluation du dinar et décélération de l'inflation

Ces améliorations des fondamentaux de l'économie nationale, note la banque des banques, «ont permis de dégager une marge pour une appréciation du dinar». Aussi, est-il indiqué, «en 2022 et 2023, la banque d'Algérie a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, atténuant ainsi fortement l'effet de l'inflation importée». Face au dollar américain, révèle le rapport, le dinar algérien s'est apprécié en moyenne annuelle de 4,5% en 2023, tandis que face à l'euro, l'évolution du taux de change de la monnaie nationale «traduit une appréciation, pour la seconde année consécutive», estimée à 1,9% au cours de l'exercice écoulé. Parallèlement, l'année 2023, souligne la BA, a été marquée par «une dynamique de décélération de l'inflation perceptible dès le début du second semestre». L'inflation, est-il ainsi relevé, «est passée de 10,14% en mai à 7,84% en décembre, soit une baisse appréciable de 2,30 points de pourcentage en un semestre». Estimant que la nature de ces tensions inflationnistes était essentiellement importée et non d'origine monétaire, la banque d'Algérie indique avoir décidé, en conséquence, de maintenir son taux directeur inchangé à 3% afin «de favoriser la dynamique de la croissance économique». En ce sens, l'institution qui fait office d'autorité monétaire et bancaire souveraine fait état, dans le même contexte, d'«une progression des crédits à l'économie de 5,76% en 2023 contre 3,27% en 2022».



Développement en Algérie: Ce que dit le rapport 2023 du CNESE

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a publié, ce mercredi, son rapport annuel pour l'année 2023, dans lequel il a livré son constat sur la situation du développement du pays en 2023.

Dans le dit rapport, le CNESE a considéré que «l'année 2023 a été marquée par un engagement continu en faveur du développement économique, social et environnemental, malgré les défis persistants», ajoutant que «les mesures prises ont reflété la volonté des pouvoirs publics à œuvrer pour maintenir le niveau de croissance en progression continue et à améliorer les conditions de vie des citoyens, particulièrement ceux des territoires vulnérables».

Le CNESE a affirmé que cet effort était «remarquable» et que les progrès étaient «palpables». Toutefois, les défis sont «nombreux» et «exigent de maintenir le cap d'une croissance forte et résiliente», affirme-t-il.

Dans son rapport, le Conseil a étudié différents indicateurs de développement en se basant sur une veille constante de l'actualité relative à ses trois domaines d'activité, ainsi que sur des échanges réguliers avec différents départements ministériels et institutions publiques, notamment en vue d'obtenir des données et des informations.

Le rapport comprend cinq sections liées à la situation géopolitique et au contexte international, à la gouvernance et au cadre institutionnel, à la situation macroéconomique et financière, à la situation sociale et à la dimension environnementale.

La situation extérieure s'est maintenue à un niveau satisfaisant

Sur cette base, le rapport conclut que la situation extérieure de l'Algérie s'est maintenue à un niveau satisfaisant grâce à la balance commerciale qui continue d'afficher un excédent, malgré un contexte mondial devenu plus « géopolitique » que jamais, soulignant à la fois la prospérité croissante que connaît le marché du gaz compte tenu de ces facteurs mais aussi des caractéristiques spécifiques de ce produit énergétique qui lui confèrent une place particulière dans le processus de transition énergétique.

Sur le plan financier, le rapport a souligné l'importance de la politique budgétaire nationale adoptée, qui repose sur la rationalisation de l'utilisation des ressources publiques et leur utilisation optimale, en assurant la transparence dans la gestion des budgets alloués, en consacrant l'approche à la relance économique, en assurant une politique sociale et solidaire et en préservant le pouvoir d'achat du citoyen.

Il a également souligné que le développement démographique constituait « à la fois une opportunité et un défi », car la population offre un grand potentiel de développement économique et social, notamment à travers l'exploitation optimale des ressources des groupes d'âge actifs, en particulier les femmes et les jeunes.

Le cadre de vie de la population a connu des « progrès notables »

Selon le rapport du CNESE, le cadre de vie et le bien-être de la population ont connu des « progrès notables », l'utilisation d'approches non monétaires révélant une amélioration appréciable qui résulte de la réduction notable de la pauvreté multidimensionnelle.

Des mesures telles que le désenclavement, lancé en 2020, ont contribué à surmonter les privations en fournissant des services de base essentiels aux citoyens.

Dans le même temps, la situation sanitaire s'est améliorée et l'offre de soins s'est renforcée avec l'augmentation du nombre d'infrastructures sanitaires et de praticiens, améliorant la couverture sanitaire à l'échelle nationale, ajoute le rapport.

Pour sa part, le secteur environnemental a réalisé quelques progrès, notamment dans la gestion des déchets, de la protection des aires protégées et de la lutte contre le changement climatique, malgré une série de contraintes rencontrées.

Parallèlement à ce rapport, le CNESE a publié son rapport sur le développement social et humain pour la période 2019-2023, à travers lequel il a mis en lumière les réalisations et les enjeux les plus importants liés à ce domaine en Algérie, tout en fournissant une présentation analytique des politiques appliquées et les résultats obtenus en matière de progrès social.

Les efforts ont abouti à des résultats palpables

Dans ce contexte, le rapport souligne les multiples mesures prises par les pouvoirs publics ces dernières années dans le but de lutter contre la fragilité financière des familles, préserver le

pouvoir d'achat, faciliter l'inclusion économique, notamment des jeunes et des femmes, renforcer la participation à la création de richesse et garantir l'accès aux services de base.

Ces efforts déployés dans divers domaines en Algérie – selon le rapport – ont abouti à des résultats palpables, l'Algérie étant classée parmi les pays à développement humain élevé, selon les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui ont souligné la domination de l'Algérie sur la région du Maghreb en matière de développement humain



تقرير "بنك الجزائر" لسنة 2023 يُشرِّح الوضعية المالية والاقتصادية للبلاد:

إحتياطي الصرف يفوق التوصيات الدولية ..

الدينار ينتعش أمام 5 عملات والسيولة تجاوزت 200 بالمائة في بعض البنوك

كشف التقرير السنوي لبنك الجزائر، النقدي والاقتصادي لسنة 2023، عن مؤشرات إيجابية توحى بخروج الجزائر نهائيا من تبعات وباء كورونا سنة 2020، والذي امتد لعامين وأثر بشكل غير مسبوق على الاقتصاد العالمي والوطني.

ويُبرز التقرير الذي اطلعت عليه "الشروق" و صدر في 126 صفحة، انتعاش الدينار الجزائري أمام 5 عملات أجنبية قوية، هي الدولار الأمريكي والأورو واليوان الصيني والين الياباني والجنيه الاسترليني، في حين يميّط ذات التقرير اللثام عن انتعاش السيولة النقدية بالبنوك والتي بلغت 200 بالمائة في بعض البنوك، ويشدّد على أن الجزائر اليوم مصنّفة خارج مخاطر الدين الخارجي، في حين يكشف عن خدمات إلكترونية جديدة، متعلّقة بالهاتف النقال، تُتيح الدفع والاستلام في 10 ثوان فقط.

وبخصوص القروض الممنوحة للاقتصاد، سجلت زيادة بنسبة 5.3 بالمائة لدى البنوك العامة و 8.7 بالمائة لدى البنوك الخاصة، ومن حيث المساهمة استحوذت البنوك العامة على 78.4 بالمائة من الزيادة في القروض الممنوحة للقطاع المصرفي، بينما تضاعفت مساهمة البنوك الخاصة من 10.9 إلى 21.6 بالمائة بين سنتي 2022 و 2023.

وبلغ إجمالي القروض الممنوحة للقطاع العام من قبل القطاع المصرفي 4458.2 مليار دينار سنة 2023 وكانت 99.4 بالمائة منها من البنوك العمومية وانخفضت القروض الممنوحة للقطاع العام من البنوك الخاصة بنسبة 31.7 بالمائة، أما القروض الممنوحة للقطاع الخاص فقد ارتفعت إجمالا بشكل ملحوظ بنسبة 8.2 بالمائة نهاية عام 2023، لتفوق بذلك النمو المسجل في العام السابق، حيث بلغت 6236.3 مليار دينار.

ألف مليار.. ودائع إسلامية في البنوك 68

وفيما يخص عمليات التمويل الإسلامي، فقد بلغ حجم الودائع المقدمة نهاية سنة 2023 ما يصل 680.1 مليار دينار مقارنة بـ 554.8 مليار دينار نهاية 2022، وهو ما يمثل نمو بنسبة 22.6 بالمائة، وبلغت نسبة الودائع الإسلامية 422.6 مليار دينار وبلغت عدد ودائع الاستثمار 257.5 مليار دينار، وفيما يخص منتجات التمويل، تميّز إجمالي المبلغ القائم بتوجّه تصاعدي، حيث بلغ 458.5 مليار دينار نهاية سنة 2023 أي قرابة 46 ألف مليار سنتيم، بزيادة قدرها 16.4 بالمائة مقارنة بسنة 2022، عندما بلغ

393.9 مليار دينار، في حين تتمثل المنتجات الإسلامية المعتمدة بالبنوك في المربحة، المشاركة، المضاربة، الإجارة، السلام، الاستصناع، حيث احتل "السلام" المرتبة الأولى بنسبة 40.9 بالمائة يليها المربحة 30.4 بالمائة.

وسجل القطاع المصرفي خلال سنة 2023 تحسنا واضحا في نسب السيولة لشهر واحد، حيث تجاوزت 200 بالمائة في بعض البنوك وما فوق 100 بالمائة في إجمالي البنوك، هذا الوضع جعل القطاع المصرفي في وضع سيولة فائضة مع بداية 2023، مع ارتفاع بنسبة 26 بالمائة في ثلاثة أشهر، أي بين ديسمبر 2022 ومارس 2023، وأقفلت السنة قيد المراجعة بانخفاض في سيولة البنوك بنسبة 21.1 بالمائة بعد تسجيل زيادات بنسبة 47.6 بالمائة و111 بالمائة على التوالي في نهاية سنة 2022 ومع نهاية سنة 2023 استمرت الأصول السائلة في تغطية الخصوم قصيرة الأجل إلى حد كبير مسجلة نسبة 117.56 بالمائة وهذا على الرغم من تراجع السيولة المصرفية، وهذا يعني أن القطاع المصرفي الجزائري باستطاعته مواجهة السحوبات قصيرة الأجل بنسبة تفوق 117 بالمائة من الخصوم قصيرة الأجل، ما يعني خروج القطاع المصرفي من أزمة السيولة المسجلة قبل 2020 وبخصوص جودة القطاع المصرفي، تعتمد ملاءة البنوك بشكل أساسي على قواعد توفير مخصصات القروض وتصنيفها التي تلزم البنوك بتحديد بوضوح من أجل تقليل المخاطر المرتبطة بالقروض المتعثرة، وتحسنت نسبة الديون المتعثرة صافية من المخصصات إلى إجمالي رأسمال التنظيمي سنة 2023، لتسجل انخفاضا قدره 2.3 نقطة مئوية، في حين ارتفع معدل نمو القروض المتعثرة لدى البنوك بشكل طفيف ليصل إلى 5.7 بالمائة سنة 2023، بعد تباطؤ النمو بين سنتي 2019 و2021 إثر إجراءات التخفيف التي اتخذتها السلطة النقدية، ولاسيما تلك التي تسمح للبنوك والمؤسسات المالية بتأجيل سداد الأقساط الائتمانية المستحقة

بالمائة نسبة القروض غير المحصلة 15.57

وبلغت نسبة القروض المتعثرة بالنسبة لإجمالي القروض 20.4 بالمائة، أي مستوى مستقر نسبيا مقارنة مع السنوات الماضية، وباستثناء قروض دعم أنظمة التشغيل بلغ معدل المستحقات غير المحصلة بالنسبة لإجمالي القروض 15.57 بالمائة سنة 2023، وهو مستوى أقل بمقدار 5 نقاط مئوية مقارنة بإجمالي القروض المتعثرة.

وبعد 5 سنوات من التراجع شهد إجمالي هامش الفائدة للقطاع المصرفي في نهاية سنة 2023 وهو المكون الرئيسي لصافي الدخل المصرفي زيادة بنسبة 9.4 بالمائة، بارتفاع صافي المنتج المصرفي بنسبة 10 بالمائة، ويعود ذلك بشكل رئيسي إلى ارتفاع الفوائد المستحقة والرسوم المماثلة في نهاية سنة 2023.

ويظهر تحليل مؤشرات الصلابة المالية أن عام 2023 هو عام العودة إلى الوضع الطبيعي بعد الأزمة الصحية، حيث يسجل النشاط المصرفي مؤشرات إيجابية بشكل عام، ولا تزال الأنظمة الاحترازية التي يطبقها بنك الجزائر فعالة للغاية من حيث الملاءة المالية، حيث تشكل جميع البنوك مستوى أكثر من كاف من رأس المال، وارتفع إجمالي أصول البنوك إلى 122.8 مليار دينار، في حين يرتبط النمو البطيء في توزيع القروض من قبل المؤسسات المالية بمحدودية مواردها، حيث أنها لا تجمع ودائع من طرف البنوك.

مليار دفعا عبر الهاتف في ظرف سنة واحدة 2800

وبخصوص الدفع الإلكتروني سجّلت عمليات الدفع عبر الهاتف المسموح بها من طرف بنك الجزائر 39 مليون معاملة بقيمة مالية إجمالية تعادل 28 مليار دينار، ما يشكل فرضية جد مشجعة لتطور المدفوعات

الإلكترونية وتم إطلاق العديد من المشاريع هي حاليا في مرحلة الانتهاء في نهاية 2023 ويعد مشروع "سويتش موبيل" الموجود في نظام "ساتيم" مفتاحا مسؤولا عن إدارة تدفق المدفوعات عبر الهاتف المحمول، من خلال منصة تربط جميع حلول الدفع عبر الهاتف المحمول الخاصة بالبنوك. وتضمن قابليتها للتشغيل البيئي

ونتيجة لذلك، فإن إدخال هذا المفتاح المحمول في 2024، سيشجع على استخدام وسيلة دفع جديدة وأكثر حداثة وأقل تكلفة في المقام الأول، وهي الدفع عبر الهاتف المحمول، حيث أن 91.8 من مستخدمي الهاتف المحمول النشطين في الجزائر يستخدمون شبكتي الجيل الثالث والرابع، وفي الوقت نفسه يجري حاليا وضع اللمسات على مشروع نظام الدفع الفوري، وسيتيح ذلك إمكانية تسوية المعاملة في حوالي 10 ثوان بين مختلف الأطراف المعنية، أي الدافع والمستفيد وبنوك هؤلاء المشاركين وما إلى ذلك، مع العلم أن الانتقال إلى المدفوعات الفورية سيزيد من مقبولية وسائل الدفع الإلكترونية، وبالتالي من المرجح أن يعزز معاملات الدفع، لاسيما على مستوى محطات الدفع الإلكترونية

بالأرقام.. هؤلاء هم المستفيدون من القروض البنكية

وبخصوص مركزية المخاطر على مستوى البنك، ومؤشراتها، فإن عدد المستفيدين من القرض قد بلغ 1.113 مليون مستفيدا مقابل 1.079 مليون مستفيدا بين سنتي 2022 و 2023 على التوالي، أي تسجيل 35 ألفا و526 مستفيدا جديدا، معظمهم من فئات الأفراد ورجال الأعمال وهو ما يوازي 33 ألفا و408 شخص، وتمثل الأسر وحدها 97.1 بالمائة من إجمالي المستفيدين أي 1.081 مليون مقابل 32 ألفا و44 للمؤسسات، وبلغت قيمة القروض الإجمالية المصرح بها لدى مركزية المخاطر 9653 مليار دينار في نهاية ديسمبر 2023، بنمو طفيف قدره 3 بالمائة

وفيما يتعلق بسعر صرف الدينار الجزائري، فإن التحسن النسبي لإجمالي الرصيد للخرينة العمومية في سنتي 2022 و 2023 تعكس تحسنا في الأساسيات الاقتصادية، وبالتالي استقرار سعر الصرف الفعلي للدينار عند مستويات أقل من مستواه التوازني على المدى المتوسط

وقد سمح هذا الوضع لبنك الجزائر من خلال تدخلاته في سوق الصرف الأجنبي بين البنوك نظرا لموقعه كمورد رئيسي للعملات برفع أسعار الصرف الاسمية للدينار مقابل عملات البلدان التجارية الشريكة وقد ساهم هذا الارتفاع في قيمة الدينار بشكل كبير في التخفيف من تأثير التضخم المستورد، ومقابل الدولار الأمريكي واليوان الصيني ارتفع الدينار الجزائري على التوالي وعلى المتوسط السنوي بنسبة 4.5 بالمائة سنة 2023 و 1 بالمائة سنة 2022

وفي الوقت نفسه يعكس تطور متوسط أسعار صرف الدينار السنوي في سنة 2023 وللسنة الثانية على التوالي ارتفاعا مقارنة مع الأورو والين الياباني والجنيه الاسترليني بـ 1.9 و 12.2 و 4.1 بالمائة بعد التقديرات سنة 2022 بنسب 6.8 و 13.1 و 5.7 بالمائة

ويتواجد في احتياطي النقد الجزائري إلى غاية نهاية سنة 2023 نحو 68.988 مليار دولار، ويغطي هذا المبلغ 16.1 شهرا من الاستيراد وهو ما يفوق توصيات المعايير الدولية ويؤكد صلابة وضعية الاستثمار الخارجي للجزائر، كما استقر إجمالي قائم الدين الخارجي للجزائر نسبيا عند حدود 3.186 مليار دولار، ويمثل هذا القائم ما يقارب 1 بالمائة من إجمالي الناتج المحلي في نهاية سنة 2023، ما يعكس التعرض الضئيل للجزائر لمختلف المخاطر المرتبطة بالديون الخارجية

الشروق
إخبارية وطنية

المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي يصدر تقريره لسنة 2023 تراجع معدلات الفقر.. ارتفاع مستوى النمو وتحسن في القدرة الشرائية

أصدر المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي تقريره السنوي الخاص بـ2023، والذي أشاد فيه بالالتزام المستمر لصالح التنمية في الجزائر بفضل جملة من الإجراءات والتدابير المتخذة، على الرغم من التحديات المسجلة، مؤكدا ضرورة الاستمرار في مسار النمو القوي والقادر على الصمود واعتبر المجلس في تقريره، أن "سنة 2023 تميّزت بالالتزام المستمر لصالح التنمية الاقتصادية والاجتماعية والبيئية، على الرغم من التحديات المستمرة"، مضيفا أن "التدابير المتخذة عكست عزم السلطات العمومية على العمل من أجل الحفاظ على مستوى النمو الذي يرتفع باستمرار على المدى الطويل، وتحسين الظروف المعيشية المواطنين، لاسيما في المناطق الهشة". وأكد المجلس أن هذا الجهد المبذول كان "ملحوظا" وأن التقدم "لموسا"، غير أنه لفت إلى أن التحديات "كثيرة" و"تتطلب منا الاستمرار في مسار النمو القوي والقادر على الصمود".

وقام المجلس في تقريره برصد مختلف المؤشرات التنموية، مستندا إلى اليقظة المستمرة حيال الأحداث الجارية في مجالات نشاطه الثلاثة، وكذا التبادلات المنتظمة مع مختلف الوزارات والمؤسسات العمومية لاسيما بغرض الحصول على البيانات والمعلومات.

وتضمن التقرير خمسة أقسام تتعلق بالوضع الجيوسياسي والسياق الدولي، الحوكمة والإطار المؤسسي، وضع الاقتصاد الكلي والمالي، الوضع الاجتماعي، والبعد البيئي.

وعلى أساس ذلك، خلص التقرير إلى أن الوضع الخارجي للجزائر حافظ على مستوى مرض بفضل الميزان التجاري الذي يواصل تحقيق فائض، في ظل سياق عالمي أصبح "جيوسياسيا" أكثر من أي وقت مضى، مشيرا في نفس الوقت إلى الازدهار المتزايد الذي يعرفه سوق الغاز بالنظر لهذه العوامل، ولكن أيضا الخصائص المحددة لهذا المنتج الطاقوي التي تمنحه مكانة مميزة في عملية الانتقال الطاقوي وفي الجانب المالي، أشار التقرير إلى أهمية السياسة الوطنية للميزانية المنتهجة، والقائمة على ترشيد استعمال الموارد العمومية واستغلالها على أفضل وجه، من خلال ضمان الشفافية في تسيير الميزانيات المرصودة، وهذا بتكريس نهج الإنعاش الاقتصادي وضمان سياسة اجتماعية وتضامنية والحفاظ على القدرة الشرائية للمواطن.

كما اعتبر بأن التطور الديمغرافي يشكل "فرصة وتحديا، في آن واحد"، حيث يوفر السكان إمكانات كبيرة للتنمية الاقتصادية والاجتماعية، لاسيما من خلال الاستغلال الأمثل لموارد الفئات العمرية النشطة، وخاصة النساء والشباب.

وشهدت البيئة المعيشية للسكان ورفاههم - حسب تقرير المجلس - "تحسنا كبيرا"، إذ يكشف استخدام مقاربات غير نقدية عن حدوث تحسن ملموس على إثر الانخفاض الملحوظ في الفقر متعدد الأبعاد وقد ساعدت تدابير مثل فك العزلة الذي أطلق في سنة 2020 في التغلب على الحرمان من خلال توفير الخدمات الأساسية للمواطنين، وفي الوقت نفسه، تحسن الوضع الصحي، وتم تعزيز توفير الرعاية الصحية من خلال زيادة عدد المرافق الصحية والمهنيين الصحيين، مما أدى إلى تحسن التغطية الصحية على الصعيد الوطني، يضيف التقرير.

من جانبه، تمكن قطاع البيئة من تحقيق بعض التقدم، بالأخص في مجالات تسيير النفايات وحماية المناطق المحمية ومكافحة تغير المناخ على الرغم من سلسلة من القيود التي تمت مواجهتها، والتي تتجلى في الجهود الرامية إلى إدماج التنمية المستدامة في صميم السياسات الوطنية للتنمية، حسب ما ورد في الوثيقة.

وبالموازاة مع التقرير السنوي لـ2023، أصدر المجلس كذلك تقريره للتنمية الاجتماعية والبشرية للفترة

2019-2023، سلط من خلاله الضوء على أهم الإنجازات والرهانات المتعلقة بهذا المجال في الجزائر، حيث قدّم عرضاً تحليلياً للسياسات المطبقة والنتائج المحققة في مختلف المجالات الأساسية للتقدّم الاجتماعي.

وفي هذا الإطار، أشار التقرير إلى الإجراءات المتعددة المتخذة من طرف السلطات العمومية في السنوات الأخيرة بهدف مكافحة الهشاشة المالية للأسر، والحفاظ على القدرة الشرائية، وتسهيل الإدماج الاقتصادي، لاسيما للشباب والنساء، وتعزيز المشاركة في خلق الثروة وضمان الوصول إلى الخدمات الأساسية.

وتوجت هذه الجهود المبذولة في مختلف المجالات في الجزائر -حسب التقرير- بنتائج ملموسة حيث تم تصنيفها ضمن البلدان ذات التنمية البشرية المرتفعة، وفقاً لتقارير برنامج الأمم المتحدة الإنمائي التي أظهرت هيمنة الجزائر على منطقة المغرب العربي من حيث التنمية البشرية.